

Coups, blessures, morts... au féminin
de Monique CLESCA

(article publié par Le Nouvelliste et republie avec une épilogue, par Rencontres, revue du CRESFED)

Trois semaines après la mort de l'actrice française Marie Trintignant le 1 aout 2003 a la suite d'un oedeme cerebral provoqué par les coups de son compagnon... Je me souviens...

Cela fait vingt sept ans que mon mari m'avait battue.

Cela fait vingt sept ans que j'essaye d'oublier ce que j'avais vécu ce soir là.

Cela fait vingt sept ans que, d'une certaine manière, je cache cette violence subie des mains de mon mari.

J'ai été irrévocablement marquée par cette agression. Depuis ce soir là, je crie, je hurle, je pleure chaque fois que j'entends dans mon quartier, dans la cité ou simplement partout, une femme qui crie, qui hurle, qui pleure parce que son mari ou son compagnon la bat. Trop souvent, on l'entend, mais on n'aide pas cette femme.

Le drame de Marie Trintignant, femme de 41 ans, mère de quatre enfants, actrice de profession, française de nationalité, battue à mort par son compagnon le chanteur rock, Bertrand Cantat, (oui, il faut nommer les bourreaux) m'a fait sortir de mon silence. Il est simplement temps que cela s'arrête. Il est temps que les hommes arrêtent d'utiliser leurs femmes comme « punching bag ».

Marie Trintignant est morte d'un traumatisme crânien. Ce chanteur branché pour toutes les bonnes causes l'a tellement battue au visage et à la tête qu'elle a passé une semaine dans le coma avant de mourir. Mon Dieu, ce qu'elle a souffert ! (Selon les statistiques, en France, six femmes meurent chaque mois suite à des violences conjugales.)

Tout ceci se passe en technicouleur puisqu'elle est une actrice issue d'une famille de cinéma. Sa mère est la réalisatrice Nadine Trintignant, son père l'acteur Jean-Louis Trintignant qui m'a marquée pour la vie par la force de son jeu d'acteur dans le film Z de Costa Gavras. Même semaine, même scène. Cette fois-ci en noir et blanc... cela se passe chez nous. Je me rends au bureau d'un client pour trouver le personnel stupéfait... L'un des chauffeurs avait tué sa femme la veille au soir. Il lui avait tiré trois balles à la tête.

« Il était déprimé, » m'a-t-on dit ce matin là.

Retour en arrière

En 1974, j'habitais une petite maison à la ruelle Vaillant à Port-au-Prince avec A., une jeune mère de deux enfants. Son amant F. la battait. Les enfants pleuraient et venaient en trombe dans ma chambre pour se cacher dans mes draps. Je hurlais à travers les murs en lui disant d'arrêter, en vain. Il me répondait que c'était sa femme. Il menaçait de me battre aussi si je n'arrêtai pas de hurler. Le matin après son départ, la femme m'a demandé de ne pas m'en mêler. Mais je m'y mêlais toujours.

Dans les années 90, j'habitais la vallée de Thomassin. Souvent, trop souvent, j'entendais les cris de ma voisine, T., une paysanne, qui était battue par M. son mari, un « Boss peint. » Je criais « Sispenn bat li, » arrêtez de la battre. Je sais qu'il m'entendait puisqu'il était toujours géné de me saluer les jours suivants. Elle ne m'a jamais rien dit.

Parce que ce sont nos secrets. Nous, femmes battues, nous avons honte. Nous avons peur. Nous avons mal au cœur. Nous avons mal au corps. Nous avons mal partout.

Moi, j'ai vécu mon enfer à New York en mai 1977. Il était trois heures du matin. J'ai été réveillée par les coups de mon mari. Il rentrait de son travail de serveur de bar de jazz. Moi, je dormais. Il m'a battue. J'ai hurlé. J'ai pu le jeter du lit pour me libérer de ses gifles, de ses coups de poing, de ses injures, pour me cacher dans la toilette. J'ai verrouillé la porte et j'ai passé des heures à sangloter, toute seule. L'une de mes voisines avait également hurlé en m'entendant crier et c'est sûrement ce qui avait dévié son attention. Malheureusement, trop souvent le silence et la peur de s'en mêler des autres retardent, voire empêchent de porter secours à temps en dérangeant l'agresseur.

Mon corps était bleu... Mon visage était tuméfié. Mon dos, mes bras, ma tête, tout me faisait mal. J'avais l'impression d'avoir boxé avec Muhammad Ali. Et en plus, je me suis sentie humiliée, diminuée. Mais ce qui m'avait frappée, c'était son attitude. Il voulait que j'accepte ses excuses, que je lui pardonne. Quel toupet ! Je n'ai pas pu aller travailler pendant des jours, le temps pour moi de me soigner. Il veillait et je ne savais quoi lui dire, je le haïssais. Mais il était le mari que j'avais aimé quelques jours plus tôt. Mon cœur était brisé. Je mesurais mon désenchantement.

J'en ai parlé à ma mère qui m'a conseillé de quitter la maison.

« Cela ne s'arrêtera jamais, ma fille, » elle m'avait dit. « Fais tes valises. »

J'avais suivi son conseil. Je suis partie un mois plus tard — le temps de me trouver un logement et d'avoir quelques petites économies. Mon mariage avait duré onze mois. Je n'ai jamais regretté cette décision qui n'était pas facile. Je n'ai de leçons à donner à personne. Mais je sais que c'était le meilleur conseil reçu, de toute ma vie.

Mon histoire n'est pas unique, malheureusement. Mon mari était comédien et Africain. Le compagnon de Marie Trintignant est un chanteur français, l'amant de la mère de la ruelle Vaillant était un avocat haïtien, le mari de ma voisine paysanne était un ouvrier haïtien.

Ce comportement répréhensible touche tous les milieux sociaux, toutes les nationalités, toutes les religions... Les « gens de bien » battent leurs femmes autant, pour ne pas dire plus que les « malheureux ». Cette violence n'a pas de race, de couleur, de religion, d'affinité sociale...

Cela fait vingt sept ans que j'essaye de comprendre pourquoi mon mari m'avait battue ce soir-là... Je n'arrive pas à m'expliquer comment les hommes les plus sérieux, les plus éduqués, les plus progressistes, les plus religieux puissent devenir des animaux qui battent leurs femmes pour qu'elles se soumettent. Comment comprendre qu'il y ait tant de femmes qui sont battues, agressées, insultées, violées, et même tuées ? Je ne comprends pas. (70% des femmes haïtiennes questionnées ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale, selon une enquête réalisée par le CHREPOF en 1996 pour le Comité Inter Agences Femmes.) Pourquoi ? Qu'est ce qui pousse un homme à frapper sa femme, qu'est ce qui pousse un homme à la frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive ?

J'ai revécu mon calvaire, et le calvaire de toute femme qui a été violentée par son homme, avec la famille de Marie Trintignant. Marie (je me permets de l'appeler par son prénom) est morte, beaucoup d'autres plus proches de nous, en Haïti, sont mortes et continuent à mourir, comme la femme du chauffeur.

Dans mon petit chalet au haut de la colline, je m'enferme pour comprendre. Je suis si troublée, si choquée par ce traitement que continuent à subir des femmes. Je suis révoltée. Je suis bouleversée par cette injustice, je ne veux pas laisser s'installer ce sentiment d'impuissance du fait d'être une femme ainsi que ce sentiment de culpabilité sur moi-même. Il est temps de balayer certaines idées reçues. Je me rappelle un reportage, cela fait quelques années déjà, d'un policier qui avait tué sa petite amie, policière également. Il l'aimait à en mourir, avait dit le journaliste vedette. J'avais appelé ce journaliste pour lui dire : « Non, mon ami, quand on aime on ne tue pas ». Mon regard ne confère rien d'amour ou de plaisant à ces tueries de femmes.

Quand est-ce que ce cauchemar cessera ?

C'est sans appel, il faut condamner. Il faut sortir de notre silence complice pour aider les femmes à s'évader de ce drame, d'autant plus sérieux, qu'elles le vivent seules trop souvent, avec leurs douleurs, leur honte, leur humiliation. Pire, trop souvent, elles ne vivent pas, elles meurent sous les coups, comme Marie.

Il faut dire non, dès le premier coup. Il ne faut pas laisser s'installer cette situation. Ceci n'est pas négociable. Dès le premier coup, il faut partir, quitter les lieux et ne plus revenir. C'est le seul moyen de fuir la violence conjugale.

Il faut briser le silence... Il faut hurler. Il faut le faire pour votre voisine, votre copine, pour vous. Il faut être intraitable, dès le premier coup.

Mais qui sont ces hommes ? C'est votre frère, votre cousin, votre père, c'est vous. Devant la galerie, ils ne sont pas violents, mais en privé, ils se transforment en d'abominables monstres. Qu'ils soient chanteur rock, policier, président, comédien, chauffeur, ministre, avocat, agriculteur ou « boss peint », ce sont des barbares. Que faire d'eux ? Ils ont besoin d'aide psychologique et de sanctions judiciaires — il faut que les femmes portent plainte pour maltraitance.

Et surtout que la société n'en fasse pas des blagues. Ce n'est pas drôle d'être battue par son homme ! Je suis indignée d'entendre certains hommes, voire des femmes, dire que les femmes aiment ça. Je ne décolère pas de constater qu'on en rit souvent. La violence à l'égard des femmes, qu'elle soit physique, psychologique, verbale ou sexuelle est une chose sérieuse. Elle est inacceptable. Ce comportement sordide et lâche doit faire l'objet d'une prise de conscience. Il faut systématiquement le dénoncer.

Il est temps de briser ce tabou. Et il est temps de se montrer solidaire de ces femmes en les accueillant, en les écoutant, en les protégeant parce qu'une femme battue ne fait plus partie de la vie privée d'un couple, cela nous regarde tous.

Je ne sais pas si cet article suffira, mais j'étouffais de ne pouvoir faire autre chose.

Épilogue

Suzy Castor, directrice du centre de recherche CRESFED, qui avait lu cet article lors de sa publication dans le Nouvelliste le 19 août 2003, a voulu le publier dans « Rencontres, » la revue du centre. Je m'en réjouis. Mais cet article a provoqué beaucoup de remous au sein de la société et j'ai pensé qu'il était important d'en parler.

Très tôt le matin de la publication de l'article, une femme m'a appelée pour me remercier de l'avoir écrit. Elle m'a avoué n'avoir même pas terminé sa lecture quand elle a eu envie de parler, de me parler, de me raconter son histoire à elle. Elle était surtout vexée que sa famille et encore moins son avocate n'aient pas compris la violence qu'elle vivait au quotidien pendant treize ans. Son nez et ses côtes brisés à des moments différents sont encore fragiles suite aux bastonnades qu'elle a vécues. Son avocate avait refusé d'entamer la procédure de divorce pour violences physiques graves.

Par la suite, beaucoup de femmes m'ont appelée ou m'ont arrêtée dans la rue simplement pour me féliciter d'avoir eu le courage d'écrire et de publier ce texte. D'autres m'ont dit l'avoir partagé avec des amies qui vivaient ou qui vivent encore des situations similaires. Certaines femmes m'ont simplement embrassée d'une manière spéciale qui a retenu toute mon attention. J'ai compris ce geste de solidarité.

Un homme m'a dit qu'il avait apprécié l'article qui l'avait poussé à se questionner : est-ce qu'il avait fait subir à sa femme d'abus psychologique et verbal ? Un autre m'a dit que depuis la lecture de cet article, personne — homme ou femme — ne pouvait dire qu'il n'était pas concerné.

Un autre m'a dit que quelques uns de ses amis l'ont appelé pour lui en parler, compte tenu du fait qu'il me connaissait. Ils avaient apprécié le texte cependant ils voulaient plutôt le commenter entre hommes. C'est bien !

M. Ernst Bennet dans sa colonne « Dits et non-dits » publiée par Le Nouvelliste a commenté l'article à deux reprises en s'attardant sur deux points. En tout premier lieu, il voulait savoir pourquoi mon mari m'avait donné « cette inoubliable fessée », me poussant à croire qu'il n'avait absolument rien compris... puisque justement aucune raison ou excuse n'est valable pour un comportement si barbare.

En second lieu, M. Bennet se demandait pourquoi je n'avais pas parlé des hommes battus. Il s'est de toute évidence trompé d'article puisque je parlais des femmes battues. Quiconque s'intéresse à la problématique des hommes battus peut en parler.

Et finalement, l'une des femmes m'a écrit, mais elle n'est pas encore prête à citer son nom. Son récit suit.

« Ce papier sur la violence conjugale me ramène bien loin moi aussi. Je n'ai pu me contenir et c'est en larmes que je te fais ces lignes. Voilà de cela 22 ans, j'ai laissé la maison familiale, à l'aide de la police de Brossard (Canada). Ce n'était pas la première fois que je faisais appel à eux. Deux d'entre eux, des amis proches avaient mis mon conjoint en garde. Mais rien ne l'arrêtait. Bien après deux années de mariage en 1974, mon conjoint commençait déjà par la violence verbale. À changer mes numéros de téléphone dans mon carnet. À surveiller mes entrées et j'en passe. De jours en jours, les « mots » et les « maux » augmentaient. Mais comme on croit être mariée « pour le meilleur et pour le pire », on essaie d'y remédier en nous disant que « ça ira ». Qu'au nom des enfants on tente de coller les bouts.

Pour ces deux enfants, aujourd'hui, âgés de 29 et 26 ans, j'ai choisi finalement de chercher de l'aide. Heureusement, j'ai à ce moment-là rencontré une femme extraordinaire, Madame Mimose Despeigne, qui a su me donner tous les soutiens nécessaires. Par contre, mon conjoint tentait de revenir à la charge. Entre temps, malgré ses coups, ses blessures, ses paroles humiliantes, j'envisage d'entamer les procédures de divorce. Chose qui n'était pas facile, car venant d'une famille unie et par surcroît très religieuse, je n'osais pas.

Finalement, à force d'entendre les enfants crier de peur, et après toutes ces meurtrissures, je montai un dossier à l'hôpital Charles Lemoyne tout en rencontrant Madame Juanita Westmoreland Traoré. Mais ce qui me poussa surtout à faire ces démarches, ce furent les paroles dites par celui qui m'avait mariée. Mon cousin, Karl Lévêque, eut à me dire « Je t'ai mariée pour le meilleur et le pire... Mais si c'est le pire qui arrive, quitte ton mari. Tu redeviendras M., tu ne seras plus la femme de l'autre ». Je ne cesserai jamais de l'en remercier. Lui qui a été sous-diacre au mariage de ma sœur ainé et qui me mariait des années plus tard.

C'est vrai qu'il faut que cesse la VIOLENCE. OPPOSONS-NOUS à ce droit que s'acquièrent les hommes de nous FRAPPER. Il me revient en mémoire une scène vécue pendant ce temps là. Après avoir été battue la veille, le lendemain, je tombai dans le bain, toute nue. Mon ainé a été prévenir son père. Mais comme réponse le père lui dit « Ta mère est une bonne comédienne, elle fait semblant ». Ce sont le concierge et le voisin qui sont venus me tirer de là. Monsieur n'y faisait pas cas. Et quand un jour, exaspérée, je lançai un couteau et un poulet que j'apprêtais à cuire vers lui et que le couteau l'ait effleuré, Monsieur portait plainte pour agression à l'hôpital Charles Lemoyne. Où est la justice ? ? ? J'ai donc élevé mes deux enfants, seule, sans l'aide du père. Je suis fière de ce qu'ils sont devenus. Ils me donnent tout l'amour que mérite une mère.

Merci pour ton partage. C'est bien la première fois, depuis lors, que je m'attarde à expliquer autant les sévices dont j'ai été sujette. Aujourd'hui, comme toi, quand j'entends crier ma voisine, la nuit, comme le jour, quand je la regarde, je ne peux vraiment communiquer, ni

rien faire. Pourtant, je la sais battue. Je m'inquiète toujours de savoir un jour, qu'elle a été battue à mort. »

En fin de compte, je suis contente d'avoir pu contribuer à lever ce tabou — la prise de parole par une femme violentée. Je regrette ne pas avoir pu le faire des années plus tôt, ce qui aurait peut-être aidé à sauver des vies. Je ne me réjouirai que lorsque chaque femme saura dire non et tourner le dos. Je me réjouirai encore plus quand chaque homme apprendra à confronter ses démons seul pour éviter de violenter sa femme, ses enfants et quiconque.

Cet article a été reproduit par de nombreux sites web en France et au Canada à l'époque de sa publication en fin 2003 et après.